



Conseil d'Administration des 26 et 27 janvier 2013
Hôtel Campanile à Barcelone

Présents : BASQUIN Gilles, BAUDE Pascal, BERNAT-SALLES Philippe (samedi), BETTENFELD Jacques, BIOJOUT Marie-Christine, BOURASSEAU Marie, COLY Jean-Loup, DUBUS Odile, FEUILLAN Jean-Pierre (dimanche), GARCIA François, GERMAIN Jean-Michel, GLEIZES CERVERA Sophie, GODARD Michel, GRANDIN Emmanuel, GREGOIRE Philippe, JOURDAN Alain, KOUBI Alain, LAGARRIGUE PASCAL Sylvie, LIENARD Christian, MANOUVRIER Alexis, MARTINI Laurent, MOCKA-RENIER Jocelyne, PERRUCHET Claude, PERSIAUX Michel, PRADIER Grégory, SCARSI Claude, VILLEPREUX Brigitte.

Assistent : BANA Philippe (samedi), GOUGEON Daniel, GUICHARD Jean-Louis, JACQUET Michel, LACOUX Jean-Pierre.

Excusés : AMIEL André, BOUSSUGE Martine, BOUTHEMY Philippe, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, PERNELET Dominique, SAURINA Patricia, SEREX Francis, SMADJA Alain.

Sous la présidence de Joël DELPLANQUE.

La séance est ouverte à 14 h 30 le samedi 26 janvier 2013 à l'Hôtel Campanile Barbera de Barcelone.

Le Conseil d'Administration observe un moment de recueillement à la mémoire de Pierre Bernard IMBERT, récemment décédé à Apt, serviteur du handball à travers les organisations du Trophée Corinne Chabannes mais aussi dans ses activités fédérales. Son engagement dans le club d'Apt, au Comité de Vaucluse et à la Ligue Provence Alpes mettent aussi en relief le travail de cette forte personnalité de notre fédération.

Le Président souhaite ensuite remercier Alain JOURDAN, le Secrétaire Général, Jean-Louis GUICHARD, François RONGEOT et Guy PETITGIRARD pour la mise en place des organisations en marge du mondial masculin 2013 autour de Barcelone et qui ont rassemblé en deux moments (12 au 17 janvier puis 24 au 27 janvier 2013) près de 350 personnes.

Le Conseil d'Administration adopte sans observation le procès-verbal du dernier Conseil qui s'est déroulé le dimanche 14 octobre 2012.

Jacques BETTENFELD rappelle les derniers éléments d'actualités sur l'affaire des paris sportifs. Il rappelle la ligne de conduite de la FFHB telle qu'exprimée lors de l'Assemblée Générale du 13 octobre, à savoir le respect de la présomption d'innocence, du secret de l'instruction et des procédures disciplinaires, et le vœu que toute la vérité soit établie dans les meilleurs délais.

Philippe BERNAT-SALLES se félicite, par ailleurs, des travaux en cours avec l'ARJEL qui devraient permettre de mettre en place de nouvelles mesures de préventions, en collaboration avec la FFHB.

Le Président donne la parole à Jean-Michel GERMAIN à qui le Conseil d'Administration du 13 octobre a confié une mission Intégrité en partenariat avec l'ARJEL. Celle-ci se rapproche de nos préconisations d'après les conclusions actuelles du comité du suivi composé de l'ARJEL, des opérateurs, de la Fédération et de la LNH. Suite à la définition des matchs sans enjeu suffisant, la mise en place d'un plan de prévention avec des référents des clubs professionnels est le chantier actuellement engagé.

Suite à la mobilisation du mouvement sportif (fédérations et ligues professionnelles) autour de la récente délibération du CSA *relative aux conditions de diffusion de brefs extraits de compétitions sportives*, les organisateurs sportifs titulaires de droits (notamment médiatiques, de parrainage, de billetterie, de services d'hospitalité ou encore ceux liés aux paris sportifs) ont travaillé à création d'un Groupement d'Intérêt Economique, qui aurait pour objet de faciliter, développer et protéger les droits d'exploitation et les intérêts économiques de ses membres. Sur proposition du Président, le Conseil d'Administration adopte le principe d'une adhésion de la FFHB à ce GIE, sur la base du projet de statuts qui lui a été transmis et sous réserve de la prise en compte de la position fédérale quant à la présidence du GIE.

Suite à une observation sur un rapport de la Cour des Comptes, répercutée par Philippe BOUTHEMY, qui met en cause la gestion et les choix du type de distribution des moyens ainsi que la gestion des personnels des instances sportives, Joël DELPLANQUE rappelle les objectifs réitérés lors des rencontres au Ministère autour du Haut Niveau et du Sport pour Tous.

La présentation de la Convention d'Objectifs avec le Ministère fait apparaître une diminution des aides de l'Etat mais avec un objectif qui reste de faire mieux avec moins de moyens financiers et humains.

Le Congrès électif de l'IHF se déroulera à Doha du 18 au 21 octobre 2013.

Philippe BANA dresse un premier bilan des championnats d'Europe féminin et du monde masculin en rappelant le contexte traditionnel d'une année post olympique qui reste une année de respiration. Les Jeux Méditerranéens seront la première étape d'une reconstruction dans chaque cercle en respectant le timing. L'Assemblée Générale devra valider les processus. La détection et les structures de fabrication de l'élite restent l'affaire des Comités et des Ligues à travers une collaboration indispensable avec les cadres techniques. L'idée essentielle, qui doit guider nos démarches, porte sur la pérennisation des résultats des équipes de France à partir de l'analyse de l'époque 2009-2013, avec un enrichissement des staffs techniques et de l'encadrement qui doit nous permettre d'aller chercher des compétences parmi les joueurs et les corps d'entraîneurs des clubs professionnels. La relation avec les entraîneurs nationaux doit permettre aux élus de rencontrer les encadrements de nos équipes nationales pour comprendre et échanger sur les problématiques liées à ces équipes.

Le concept d'image, avec une valeur ajoutée à travers la notion d'experts liée à notre histoire, doit évoluer.

Des interventions font état de questionnements sur « l'enrichissement des staffs techniques » et surtout sur la possibilité ou non de renouveler l'encadrement des équipes de France sans remettre en cause le travail réalisé depuis plus de 10 ans par les équipes en place.

Pascal BAUDE, Philippe BANA et Alain JOURDAN rappellent l'état actuel de la réflexion sur les Etats Généraux de la Sportive et des Offres de pratiques. Un travail énorme est engagé dans deux domaines surtout l'organisation des compétitions nationales et l'ensemble des offres de pratiques fédérales dans les ligues et Comités mais aussi et surtout pour les jeunes. Le chantier concernant à la fois les autres offres déjà organisées par les structures fédérales et les nouvelles offres de pratique à imaginer (en particulier pour les 3-6 ans, le loisir des adolescents et les séniors) doit se mettre en place à partir du travail proposé par la commission Développement et sous la responsabilité de Laurent MARTINI au niveau de l'animation de la réflexion.

Brigitte VILLEPREUX fait le point sur les séminaires de zones qui se sont déroulés en novembre et décembre 2012. Une grande richesse de débats et d'échanges à travers des publics ayant des responsabilités très diverses au sein de notre fédération doit permettre d'enrichir, d'améliorer et de faciliter les pratiques quotidiennes. La proximité, la transversalité, la gouvernance et le financement à travers le FADTE doivent permettre aux différentes structures de mieux travailler ensemble et de mieux se répartir le travail à réaliser dans l'intérêt des clubs et des licenciés. La complémentarité élus, bénévoles et salariés doit être non un frein mais le moteur de l'investissement au quotidien de tous nos élus bénévoles. Certains élus s'essouffent et pensent trouver des solutions en s'attachant les services de professionnels du Handball. De nouveaux métiers apparaissent mais parfois au détriment de ressources humaines volontaires. De plus, la globalisation ne nous permet pas toujours d'avoir un retour de l'identité précise de nos clubs, c'est un chantier auquel il faudra être attentif.

Les améliorations passent par la proposition faite par Joël DELPLANQUE lors de la mise en place de notre liste. Un élu fédéral par territoire doit accompagner et partager de manière régulière les réussites et les difficultés rencontrées par les instances territoriales.

L'ordre du jour de cette première demi-journée étant épuisé, la séance est levée à 17h.

La 2^{ème} séance est ouverte à 9 h le dimanche 27 janvier 2013 à l'Hôtel Campanile Barbera de Barcelone.

Joël DELPLANQUE souhaite adresser à Patricia SAURINA et Evelyne BECCIA toutes nos amitiés, leur dire que nous pensons à elles au moment de cette réunion et que nous espérons les revoir rapidement parmi nous malgré les moments difficiles qu'elles traversent.

Alexis MANOUVRIER présente le bilan d'étape de la mise en place de la politique fédérale de Développement ainsi que les options de travail qu'il souhaite mettre en œuvre avec Marie-Christine BIOJOUT, Odile DUBUS, Daniel GOUGEON, Sylvie PASCAL LAGARRIGUE, et en lien notamment avec les politiques territoriales animées Brigitte VILLEPREUX.

Le projet fédéral est en cours de construction et sera présenté à l'Assemblée Générale de Caen. Les séminaires de zone, le colloque des Chargés de développement organisé à Bourges en décembre 2012 ont été l'occasion de présenter la stratégie fédérale et de recueillir les attentes des parties prenantes du développement. La stratégie sera axée sur le « club de demain ».

Il dresse un point d'étape sur le travail mené avec la DTN. Il relève la qualité et la richesse des idées et des actions portées en matière de développement tout en notant le manque de documentation et surtout de priorisation. Cette absence de ligne directrice peut nuire à la conduite du projet fédéral et sa lisibilité. Certains dysfonctionnements ont en outre pu être notés dont l'origine tient au statut des personnes, à l'histoire de la fédération et à l'organisation fédérale.

Des priorités doivent donc être établies. Par exemple, notre investissement doit se faire en premier lieu auprès des scolaires et du primaire dans un premier temps, notamment dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Par ailleurs, s'agissant des nouvelles offres de pratique, les actions autour du Handensemble, le handball de sable, la pratique des ados, ou la santé sont prioritaires. Le service aux clubs doit s'organiser autour des dispositifs de formation (encadrement technique des joueurs et des arbitres mais aussi et surtout celle des dirigeants) et à moyen terme de la centrale d'achat.

L'innovation est au cours du projet de cohésion sociale. Notre attention sera portée sur l'emploi avec le déploiement et le recours encore plus large aux dispositifs du service civique et des emplois-avenir mais aussi sur les autres dispositifs qui existent déjà. Cette fonction employeur est à travailler en lien et avec les ressources et les compétences de la commission des finances. Sylvie PASCAL LAGARRIGUE et Michel GODARD apporteront leurs contributions à un document de présentation de tous les outils existants qui sera mis à la disposition des divers employeurs fédéraux.

Ensuite, le Conseil d'Administration débat du rôle, des missions et du pilotage des Chargés de développement en lien avec leur renouvellement. Il paraît indispensable de se rapprocher des ligues pour avoir une idée plus précise des engagements des Régions sur ce renouvellement dans la mesure où des directives ont été transmises aux Directions régionales pour trancher sur un engagement quadriennal de ce renouvellement. Cette population des Chargés de développement est volontaire, disponible, déterminée même si elle est très diverse au niveau de sa formation initiale et de ses compétences. Une prise en charge fédérale paraît indispensable au niveau de l'harmonisation des formations en lien avec les Présidents de Ligues qui sont leurs employeurs principaux mais aussi avec les exigences territoriales de ceux qui assurent la pratique du développement sur le terrain. Il est nécessaire de rappeler que les Chargés de développement peuvent être les porteurs du discours fédéral sans être les décideurs des politiques de développement territorial dont les responsables restent les élus des territoires.

Le Conseil d'Administration réaffirme sa position dans ce domaine et adopte à l'unanimité la nécessité de :

- Répondre à l'offre du terrain par l'intermédiaire des services et des commissions fédérales,
- Inciter à l'utilisation des boîtes à outils exceptionnelles dont nous disposons,
- Travailler en lien avec toutes les structures fédérales à la mutualisation des emplois.

Claude PERRUCHET et Alain JOURDAN présentent les vœux des Ligues qui font l'objet d'un échange entre les différentes parties concernées par le vœu étudié. Certains vœux ont été repris par les commissions concernées pour apporter certains compléments, d'autres reçoivent un avis favorable ou défavorable du Conseil. Certains vœux sont déclarés irrecevables dans la mesure où ils n'ont pas reçu un avis favorable du Conseil d'Administration de la Ligue qui le présentait. Le prochain Conseil d'Administration fédéral devra prendre en compte les avis du CPC et du CPL pour confirmer ou infirmer les décisions prises ce jour à partir d'éléments nouveaux qui pourraient remettre en cause les décisions prises.

Sophie GLEIZES CERVERA fait une présentation des différents travaux de la Commission Médicale Nationale. Elle présente le projet de la CMN sur le Sport Santé dont la future campagne d'affichage sur « Les 10 bonnes raisons de faire du Handball ». Elle maintient sa volonté d'accentuer dans les territoires les formations sur les gestes d'urgence et les traumatismes crâniens et expose aux membres l'avancée des études en cours.

Christian LIENARD présente à la fois les évolutions de l'informatique et la mise en place du nouveau site fédéral. La Feuille de Match électronique (FdMe) et surtout son évolution à travers la table de marque ont trouvé un écho très positif au niveau des clubs. La table de marque est officialisée depuis la reprise en janvier 2013. Il estime que la transformation du site est surtout liée à un manque de réactivité des retranscripteurs ou contributeurs extérieurs qui pourraient apporter les aides aux services qui ne peuvent renouveler les pages internet. Il s'agit de faire des propositions d'aménagement pour faire ensuite des choix politiques sur les priorités à donner quant à la présentation de l'accès au site. Il regrette parfois un manque de collaboration de certains pour suivre les évolutions proposées.

François GARCIA regrette simplement la précipitation qui a prévalu pour la mise en place du nouveau site qui a nécessité pour les bénévoles un investissement important avec des difficultés de communication sur les procédures à mettre en place en particulier au moment où les fonctionnalités du site interactif de l'arbitrage ne sont pas encore opérationnelles sur ihand.

Enfin il apparaît important d'enlever les informations périmées sur le site du public.

Daniel NISAS présente le projet d'organisation de l'Assemblée Générale 2014 de la FFHB en Martinique. Elle aura lieu du 25 au 31 mai 2014. Le budget 'accompagnants et congressistes' reste dans les marges prévues lors de la précédente réunion de travail sur ce sujet. La visite de Jacques BETTENFELD en Martinique a permis de fixer les conditions d'hébergement, de transport et de travail qui répondent au cahier des charges fédéral. Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité les propositions des organisations présentées. La mise en place de pré-réservations lors de l'Assemblée Générale de Caen, à partir d'une information qui partira courant février vers les Comités et Ligues sous la double signature du Secrétaire général et de l'organisateur local, permettra une meilleure maîtrise de ce dossier.

Gilles BASQUIN et Michel JACQUET présentent l'intérêt d'une inscription à l'ORIAS en qualité de mandataire d'assurances, suite aux recommandations de l'Autorité de la concurrence. Cette intermédiation en assurances permettra de répondre à la fois à l'obligation légale et au principe de précaution par rapport à la garantie « individuelle accident ».

Claude SCARSI et Michel JACQUET présentent l'évolution des ressources humaines à la FFHB. Ils insistent sur la reprise du dialogue social et sur la mise en place du Comité d'Entreprise.

A travers le Bilan 2012 et le budget 2013 qui sera un des objets essentiels du prochain Conseil d'Administration préparatoire à l'Assemblée Générale de Caen, la mise en place d'emplois Avenir et de service civique doit être envisagée au niveau de la FFHB.

Joël DELPLANQUE rappelle les résolutions qui ont été adoptées par le Conseil d'Administration :

1. Renforcer le décloisonnement pour une plus grande efficacité au service de nos licenciés,
2. Le principe de l'organisation de l'Assemblée Générale de 2014 en Martinique,
3. Une réorganisation autour des Equipes de France,
4. La mise en place et la gestion d'une politique de l'emploi raisonnée au niveau de la FFHB et des territoires,
5. Une priorité autour des organisations du Mondial 2017 comme héritage de nos pratiques dans ce domaine,
6. L'adhésion et l'engagement des bénévoles et des salariés doit nous permettre de continuer notre structuration et nos évolutions dans l'esprit que la « fête » continue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.



Joël DELPLANQUE



Alain JOURDAN